

# METZ MÉTROPOLE

MAISON DE LA MÉTROPOLE \* 1 Place du Parlement de Metz \* CS 30353 \* 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 \* F. 03 57 88 32 68 \* eurometropolemetz.eu

Nombre de membres au Conseil

Métropolitain : 101 titulaires - 42 suppléants Conseillers en fonction :

101 titulaires - 42 suppléants

Conseillers présents : 65

Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs: 19

Absent(s) excusé(s): 30

Absent(s): 6

Date de convocation : 26 septembre 2023

Vote(s) pour : Vote(s) contre: 0 Abstention(s):

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN**

#### Séance du Lundi 2 octobre 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

#### Point n° 2023-10-02-CM-19:

Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents métropolitains.

Rapporteur: Monsieur Daniel DEFAUX

Le Conseil.

Les Commissions entendues,

VU le Code général de la fonction publique,

VU le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008 modifié relatif à l'instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat.

VU le décret n° 2019-133 du 25 février 2019 portant application aux agents publics de la réduction de cotisations salariales et de l'exonération d'impôt sur le revenu au titre des rémunérations des heures supplémentaires ou du temps de travail additionnel effectif, notamment son article 1er.

VU le décret n° 2023-702 du 31 juillet 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics civils de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique hospitalière ainsi que pour les militaires,

VU l'avis du comité social territorial du 25 septembre 2023,

DECIDE d'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle, dans la limite des montants plafonds, et de la verser d'ici la fin de l'année 2023,

ORDONNE l'inscription au budget des crédits nécessaires à la prise en compte de ces modifications.

Le Secrétaire de séance

Pour extrait conforme Pour le Président et par délégation La Secrétaire Générale

MET>

Pascal GAUTHIER Directeur Général des Services Marjorie MAFFERT-PELLAT

### Résumé de l'acte 057-200039865-20231002-2023-10-DC19-DE

Numéro de l'acte :

2023-10-DC19

Date de décision :

lundi 2 octobre 2023

Nature de l'acte :

DE

Objet:

Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents métropolitains

Classification:

4.5 - Regime indemnitaire

Rédacteur:

Catherine DELLES

AR reçu le:

04/10/2023

Numéro AR:

057-200039865-20231002-2023-10-DC19-DE

Document principal:

40\_AC-19.pdf

### Historique:

03/10/23 16:39	En cours de création	
03/10/23 16:40	En préparation	Catherine DELLES
04/10/23 10:56	Reçu	Catherine DELLES
04/10/23 10:57	En cours de transmission	
04/10/23 10:58	Transmis en Préfecture	
04/10/23 11:02	Accusé de réception rec	çu